

Rencontre inter-crèches du 29 novembre 2016

Présents :

Stéphanie de *La Farandole*, Maxime de *Petit à Petit*, Alvina de *Les petites Coccinelles*, Odile, du Nid aux Câlins, Myriam de Aux Petits Câlins et Elsa de ô clair de Lune en co-animation avec Nina de l'ACEPP 17.

Retour des participants après leur retour en structure :

Un mot sur le retour dans les structures des situations liées au sommeil? Y a-t-il eu des pistes reprises en équipe ?

Les participants témoignent de l'intérêt de leurs collègues, d'achats divers directement lié à la rencontre du 4 octobre : achat d'une turbulette, de hamacs. Les participants témoignent de tentative de faire moins de transmission sur la durée du sommeil et plus sur la qualité, mais ce n'est pas évident, les habitudes ne sont pas faciles à changer. Il est question également d'une fiche de surveillance du sommeil de l'enfant, quelles sont les obligations de surveillance concernant le sommeil ? Cela génère du stress pour l'équipe qui s'interrompt tous les ¼ d'heure pour noter la position d'un bébé qui dort, une structure a le conseil de son médecin traitant d'arrêter cette surveillance accrue.

Le débat tourne autour des obligations des professionnelles et il est question également de la distribution des médicaments, un texte question à l'assemblée nationale est donné par une professionnelle, il y est écrit que la distribution de médicaments est considéré comme un acte courant du travail en crèche.

Thématique des repas

Une participante réfléchit dans sa structure à la mise en place de deux services et interrogent les participants sur leurs pratiques autour du repas et notamment de la prise de repas ou non des professionnels pendant le temps de repas des enfants.

Une présentation d'une situation est commencée, suivie d'une autre qui est à peine entamée. La crèche aborde la situation d'un enfant accueilli à la crèche, suite à une information préoccupante dont voici la présentation en pièce jointe.

Les deux personnes qui ont exposé une situation nous donneront des nouvelles la prochaine fois qui sera

le mardi 17 janvier.